

1974-2024 : 50 ans de saisine parlementaire

Jeudi 17 octobre 2024

Palais du Luxembourg, Salle Médicis - 15, rue de Vaugirard à Paris (75 006)

Comité d'organisation :

Bruno DAUGERON, *Professeur à l'Université Paris Cité*

Thibault DESMOULINS, *Maître de conférences à l'Université de Clermont Auvergne*

Aïda MANOUGUIAN, *Maître de conférences à l'Université de Strasbourg*

Les 50 ans de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel marque un anniversaire symbolique important. Mais plus qu'une célébration commémorative, une réflexion s'impose sur le bouleversement introduit par la révision de 1974 à la fois sur l'office du juge constitutionnel et sur le travail parlementaire voire sur la manière de concevoir et voter les lois. Le présent colloque a pour objet d'arracher la saisine parlementaire à sa conception technique ou son utilité circonstancielle afin de la réinscrire dans le champ d'étude critique du régime politique de la V^e République : les promesses de la saisine parlementaire ont-elles été tenues ? Quels en ont été les effets réels non seulement pour l'activité du juge constitutionnel mais aussi et surtout sur le Parlement ? Cette perspective permet de réinvestir à la fois la genèse, la pratique, les effets et l'avenir de la saisine parlementaire, pour s'interroger sur le rôle de ce mécanisme si singulier en France et sur ses effets sur le fonctionnement des institutions.

Colloque organisé par la Commission des lois du Sénat et
le Centre Maurice Hauriou de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université
Paris Cité

1974-2024 : 50 ans de saisine parlementaire du Conseil constitutionnel

- **9h15-9h25 : Ouverture** par M. Gérard LARCHER, *Président du Sénat*
- **9h25-9h30** : présentation par M. François-Noël BUFFET, *Président de la commission des lois du Sénat*
- **9h30-9h50 : Introduction** de M. Bruno DAUGERON, *Professeur à l'Université Paris Cité*

PREMIÈRE PARTIE : La genèse de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel

Présidence : Denis BARANGER, *Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas*

- **9h50-10h10** : « Une réforme libérale ? », François SAINT-BONNET, *Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas*
- **10h10-10h30** : « Les oppositions à la réforme de 1974 », Philippe BLACHÈRE, *Professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon 3*
- **10h30-10h50** : « La saisine jusqu'où ? Les projets d'auto-saisine », Frédéric ROUVILLOIS, *Professeur à l'Université Paris Cité*
- **10h50-11h10** : Débat

11h10-11h30 : Pause

DEUXIÈME PARTIE : La pratique de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel

Présidence : Philippe BAS, *Sénateur*

- **11h30-11h50** : « La préparation de la saisine au Parlement », Victor FOUQUET, *Docteur en droit public, conseiller groupe UC Sénat*
- **11h50-12h10** : « La réception de la saisine par le Conseil constitutionnel », Dominique LOTTIN, *Ancien membre du Conseil constitutionnel*
- **12h10-12h30** : « La saisine parlementaire en droit comparé », Damien CONNIL, *Chargé de recherche CNRS et Dimitri LÖHRER, Maître de conférences à l'Université de Pau*
- **12h30-12h50** : Débat

Déjeuner : 12h50-14h00

TROISIÈME PARTIE : Les effets de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel

Présidence : Alain LAQUIÈZE, Professeur à l'Université Paris Cité

- **14h00-14h20** : « La saisine parlementaire : une valorisation du rôle du Parlement ? », Benjamin LECOQ-PUJADE, *Professeur à l'Université de Strasbourg*
- **14h20-14h40** : « Les effets sur la doctrine constitutionnelle », Aïda MANOUGUIAN, *Maître de conférences à l'Université de Strasbourg*
- **14h40-15h10** : « Les effets sur le contentieux constitutionnel », Thibault DESMOULINS, *Maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne*
- **15h30-15h50** : Pause

QUATRIÈME PARTIE : L'avenir de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel

Présidence : François-Noël BUFFET, Président de la commission des lois du Sénat

- **16h-17h** : Table ronde « **Quel avenir pour les relations entre les parlementaires et les juges constitutionnels** »
 - Anne-Charlène BEZZINA, *Maître de conférences à l'Université de Rouen Normandie*
 - Benjamin MOREL, *Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas*
 - Jean DE SAINT-SERNIN, *Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre*
 - Sénateurs et députés ? (*en attente de confirmation*)
- **17h-17h15** : Débats avec la salle
- **17h15-17h30** : Conclusions, François-Noël BUFFET, *Président de la Commission des lois du Sénat*